

La transmission de la culture basque par l'apprentissage de la langue : évolution constatée et projections

Béatrice VALDES et Jérôme TOURBEAUX
Institut d'Etudes Démographiques de l'Université Montesquieu Bordeaux IV

Alors que la dictature franquiste interdisait toute forme de régionalisme, la nouvelle Constitution espagnole de 1978 va réorganiser l'Espagne sous forme d'un état d'autonomies, et offrir à chaque communauté autonome de larges pouvoirs, tout en reconnaissant la légitimité des langues régionales, notamment le basque, le catalan, le galicien et l'aranais, qui sont désormais des langues officielles dans les communautés respectives en Espagne au même titre que l'espagnol.

La langue basque, dite euskera, est un élément essentiel de la culture et de l'identité basque. Cette langue se parle dans la communauté autonome du Pays Basque, ainsi que dans une partie du territoire de la communauté forale de Navarre (plus précisément dans la zone dite « bascophone » de Navarre), où elle bénéficie du statut de langue officielle au même titre que l'espagnol¹, et elle se parle également dans le pays basque français (dit « Iparralde » situé dans le sud-ouest de la France, et plus précisément dans le département des Pyrénées-Atlantiques), mais où elle n'a aucune reconnaissance officielle².

En outre, cette légitimation de la langue basque par la Constitution espagnole de 1978 a été renforcée par une loi du 24 novembre 1982³ qui reconnaît à chaque élève le droit de recevoir un enseignement en basque ou en espagnol, tout au long de l'enseignement non universitaire dans la communauté autonome du Pays Basque, ainsi que dans la partie bascophone de Navarre. En revanche, n'étant pas considérée comme une langue officielle par l'Etat français, dans le Pays Basque français, l'enseignement du basque se fait uniquement au sein des « ikastolas » qui sont des centres privés d'enseignement du basque (elles ne reçoivent aucune subvention des institutions françaises). Aussi, les données disponibles, à savoir celles issues de l'enquête sociolinguistique effectuée tous les 5 ans depuis 1986, se limiteront à la partie espagnole du Pays Basque, c'est pourquoi notre étude portera exclusivement sur la transmission de la langue basque au sein de la communauté autonome du Pays Basque (C.A.P.B.).

Nous allons voir dans quelle mesure cette légitimation officielle de la langue basque dans la constitution espagnole de 1978 a été suivie dans les faits par une pratique croissante de la langue, qui attire toujours les jeunes générations, on s'interrogera alors sur l'importance des rôles de l'école et de la famille respectivement dans la transmission de cette langue. Etant donné la faiblesse de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) au C.A.P.B., on pourrait s'attendre à une diminution de la pratique de la langue basque puisque la population « d'origine » décroît au fil du temps. Mais dans les faits, il semblerait qu'il y ait une assimilation de la langue basque par les populations immigrantes. Nous tenterons d'effectuer des projections de cette population, et plus précisément de la connaissance future de la langue dans la population de cette autonomie, selon diverses hypothèses. Cela nous permettra de mieux appréhender les principaux facteurs expliquant la dynamique de cette transmission.

I. La connaissance de la langue basque dans la C.A. du Pays Basque

1) L'évolution démographique de la population dans la C.A.P.B.

Alors que la population de la C.A.P.B. augmentait depuis plus d'un siècle (voir annexe 1) - elle a cru de 15 % entre 1971 et 1984-, elle s'est mise à décroître depuis le milieu des années 1980, jusqu'à atteindre en 2000 l'effectif qui était le sien à la fin des années 1970 - elle s'est réduite de 3,5 % de 1984 à 2000 (voir graphique 1). Depuis, la population connaît une nouvelle hausse. Parallèlement à cette évolution, la structure par âge de la population de la C.A.P.B. s'est profondément modifiée depuis 1981 : la part des plus jeunes s'est considérablement réduite au profit des adultes et des personnes les plus âgées (voir tableau 1).

¹ La reconnaissance officielle du basque implique : le droit de le parler sans qu'on puisse exiger de parler une autre langue ; l'obligation pour les organismes publics de comprendre la langue basque, et de répondre en basque si c'est le choix de l'interlocuteur ; ainsi que l'obligation pour les administrations de publier dans les deux langues.

² La seule langue officielle reconnue par l'Etat français en Iparralde est le français, ce n'est que grâce à la liberté d'association, d'enseignement, et au droit d'égalité, que toute action des groupes sociaux pour la défense et la promotion de la langue basque sont possibles. De plus grâce à la liberté d'expression et de manifestation des publications et des moyens de publication en langue basque sont autorisés.

³ Article 15 de la loi 10/1982 « base de normalisation de l'utilisation du basque ».

Graphique 1 : Evolution de la population de la C.A.P.B. de 1971 à 2007

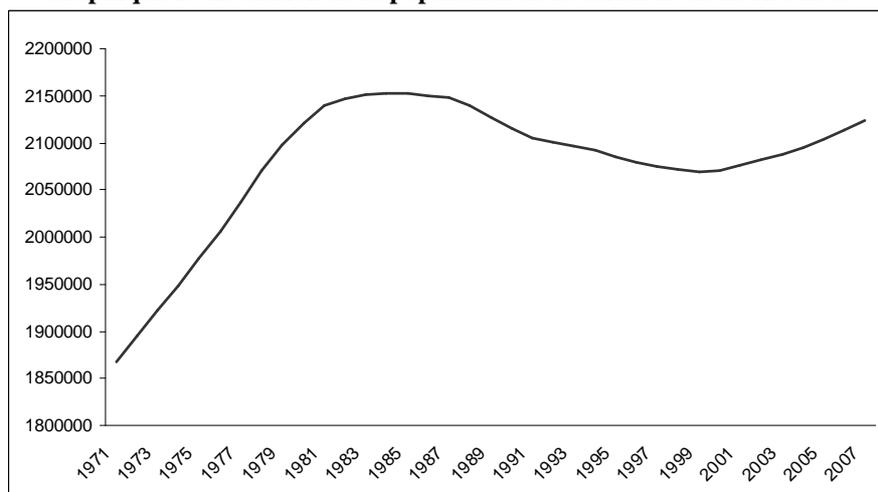


Tableau 1 : Part des grands groupes d'âges dans la population totale de la C.A. du Pays Basque, selon l'année de recensement

	1971	1981	1991	2001	2006
0-19 ans	36	34	26	17	17
20-59 ans	52	53	56	60	59
60 ans et plus	12	13	18	23	24
Total	100	100	100	100	100

Cette évolution de la population est le fruit de la combinaison de 3 phénomènes, à savoir :

- la baisse de la mortalité : l'espérance de vie à la naissance au sein de la C.A.P.B. est en constante augmentation (voir annexe 2), d'où le vieillissement de la population constaté précédemment,
- la chute de la fécondité : alors que l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) de la C.A.P.B. dépassait le seuil de renouvellement des générations (un peu plus de 2 enfants par femme) en 1975 avec près de 2,8 enfants par femme, la diminution de la fécondité est telle qu'en 1994 l'I.C.F. atteint 0,91 enfant par femme. Depuis, on observe une timide reprise de l'indice. Toutefois en 2006, on compte seulement 1,2 enfant par femme (voir annexe 3).
- La question migratoire : alors qu'entre les années 1960 et le début des années 1980, le solde migratoire de la C.A.P.B., était positif, le nombre d'émigrés supplantait celui des immigrés jusqu'en 2000, année à partir de laquelle le solde migratoire de la C.A.P.B. redevient positif. Toutefois, si la migration a effectivement été défavorable pour ce dernier en terme d'effectifs de population, elle n'a quasiment eut aucun effet sur sa composition par âges.

2) la connaissance de la langue basque

Depuis 1986, alors que la population de la C.A.P.B., après avoir connu un léger déclin jusqu'au milieu des années 1990, s'est stabilisée, la part de ceux qui connaissent le basque parmi cette population n'a cessé de progresser au cours de ladite période (voir graphique 2).

Il en découle que la part de la population ayant connaissance du basque est en constante augmentation au fil du temps (voir tableau 2). Si 42 % de la population de la C.A.P.B. prétendent connaître cette langue en 1986, c'est le cas de plus de la moitié dès 1996, et en 2006, c'est 59,5 % d'entre eux qui possèdent des aptitudes en basque.

Graphique 2 : Evolution de la population de la C.A.P.B. et de ceux y connaissant le basque (en milliers)

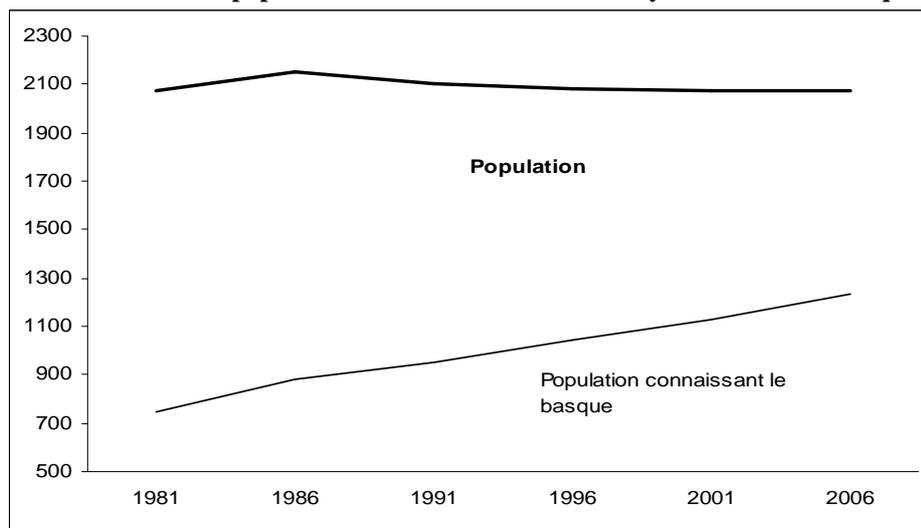
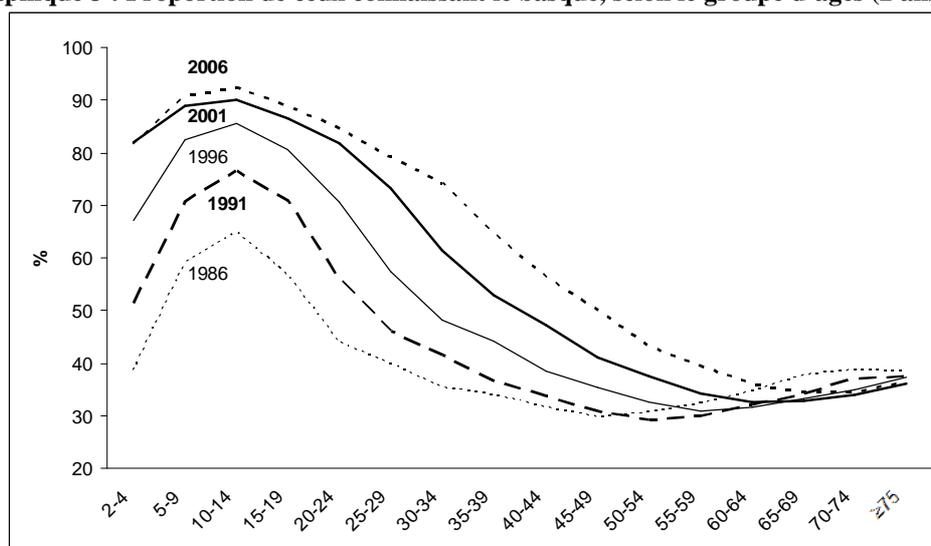


Tableau 2 : Proportion de la population de 2 ans et plus de la C.A. du Pays Basque connaissant le basque

Année	%
1986	42
1991	46
1996	51
2001	55
2006	59,5

Donc, au fil du temps la proportion de ceux connaissant le basque augmente et ce, pour tout les âges sauf chez les plus de 60 ans pour lesquels le phénomène s'inverse (voir graphique 3). Aussi, pour chaque enquête, les jeunes - les 5-20 ans notamment - sont ceux connaissant le plus le basque. En 2006, plus de 90 % des 10-14 ans connaissent le basque alors que ce n'était le cas que de 65 % d'entre eux en 1986.

Graphique 3 : Proportion de ceux connaissant le basque, selon le groupe d'âges (2 ans et +)



Ainsi, alors qu'on aurait pu s'attendre à un recul progressif de l'apprentissage de la langue basque – un des principaux liens avec le sentiment d'appartenance à l'égard de la communauté - dans la C.A.P.B. étant donné la faiblesse de la fécondité et donc du déclin de la population originelle, il n'en est rien, bien au contraire. Il nous faut désormais appréhender les facteurs d'une telle évolution, c'est à dire, pourquoi le niveau global de

connaissance du basque atteint de tels sommets chez les jeunes. Pour ce faire, nous allons tenter d'analyser les rôles respectifs de l'école et de la famille dans cet apprentissage. En effet, étant donné la forte diminution de la proportion d'adultes ayant une connaissance du basque, alors que celle des jeunes augmente, on peut se demander si cet enseignement peut encore se faire au sein de la famille comme c'était le cas avant 1982.

II. L'apprentissage de la langue

1) Le rôle de l'école

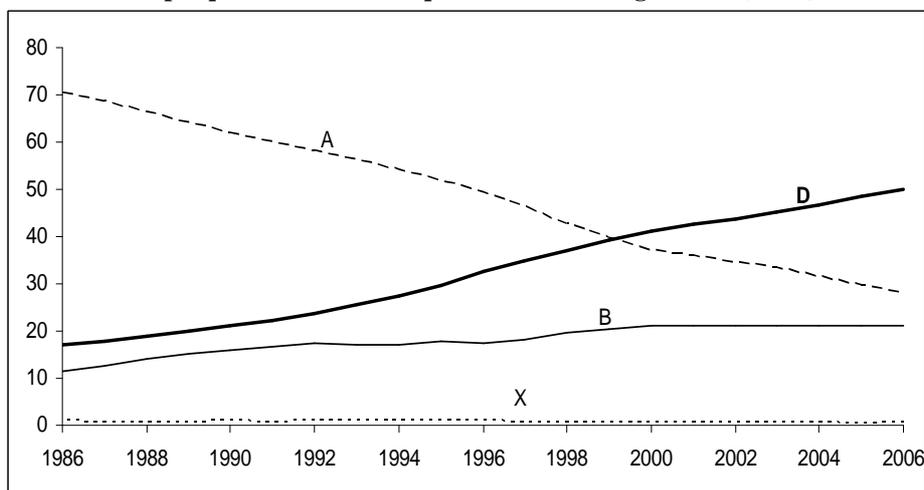
La reconnaissance du caractère officiel de la langue basque par la Constitution espagnole de 1978, a été complétée par une loi du 24 novembre 1982⁴ qui reconnaît à chaque élève le droit de recevoir un enseignement en basque ou en espagnol, tout au long de l'enseignement non universitaire, en prenant comme référence les modèles d'enseignement bilingues A, B, D, ou le modèle d'enseignement X.

La part de ces modèles, qui concernent tous les élèves allant du primaire (environ 2 ans) jusqu'au Baccalauréat (environ 18 ans), soit les moins de 20 ans, a fortement évolué au fil du temps (voir graphique 4) :

- le modèle A : dans lequel tout l'enseignement se fait en espagnol, à l'exception de l'Euskara qui n'est enseigné que comme une discipline parmi les autres, dont la part a fortement chuté, fait montre du déclin déjà observé du fait du rejet de l'enseignement majoritairement espagnol (il passe de 72 à 28 % de 1986 à 2006) ;
- le modèle B : dans lequel l'enseignement est parfaitement bilingue, puisque les enseignements sont présentés tantôt en espagnol, tantôt en basque pour moitié, trouve son public (passant de 10 à 21% entre 1986 et 2006) ;
- le modèle D : dans lequel tout l'enseignement se fait en basque, à l'exception de la langue castillane (espagnol) qui n'est enseignée que comme une discipline parmi les autres, est en très forte augmentation (passant de 15 à 50% entre 1986 et 2006) ;
- Enfin, le modèle X, seul modèle qui ne soit pas bilingue puisque l'enseignement se fait exclusivement en espagnol, est quasi inexistant (on passe de 2 à 0,5% entre 1986 et 2006).

L'enseignement non universitaire dans la C.A.P.B. est donc passé d'un modèle franchement ancré dans la langue de Cervantès (74 % en 1986) à un modèle privilégiant la langue basque (71 % en 2006).

Graphique 4 : Part de chaque modèle d'enseignement (en %)



Notons enfin un déclin de la part de cette population scolarisée dans l'ensemble des résidents de la C.A.P.B. parallèlement à l'évolution constatée, puisque la population scolaire passe de 25 à 15 % de la population totale de 1986 à 2001.

Ainsi, alors que la population totale de la C.A.P.B. s'est stabilisée depuis le milieu des années 1990, la population scolaire est, elle, en plein déclin, à cause de la diminution de la part des moins de 20 ans. Or, cette dernière parle de plus en plus le basque, à l'instar de l'ensemble de la population de ladite communauté.

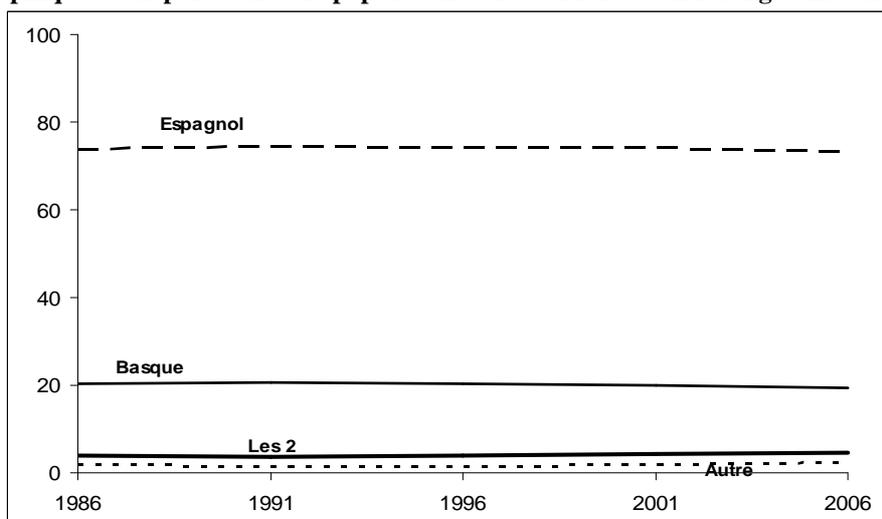
⁴ Article 15 de la loi 10/1982 « base de normalisation de l'utilisation du basque ».

2) Le rôle de la famille

Pour analyser le rôle de la famille dans l'apprentissage de la langue basque, nous avons retenu comme critère de différenciation la langue maternelle de chaque individu, c'est-à-dire la première langue apprise dans la petite enfance, jusqu'à l'âge de 3 ans. On distingue de cette façon les personnes ayant appris dans leur petite enfance soit uniquement la langue basque, soit exclusivement l'espagnol, soit celles qui ont appris de façon simultanée le basque et l'espagnol, ou celles qui n'ont appris ni le basque ni l'espagnol.

Il apparaît que la répartition de la population selon la langue maternelle demeure stable entre 1986 et 2006, avec une prépondérance de la part de ceux ayant appris exclusivement l'espagnol dans leur petite enfance, autour de 75 %, suivi de 20 % ayant appris uniquement le basque, puis 4 % de bilingues avant l'âge de 3 ans, le reste, c'est-à-dire ceux ayant appris une autre langue que le basque ou l'espagnol, reste marginal avec moins de 2% (voir graphique 5).

Graphique 5 : Répartition de la population de la C.A.P.B. selon la langue maternelle (en %)

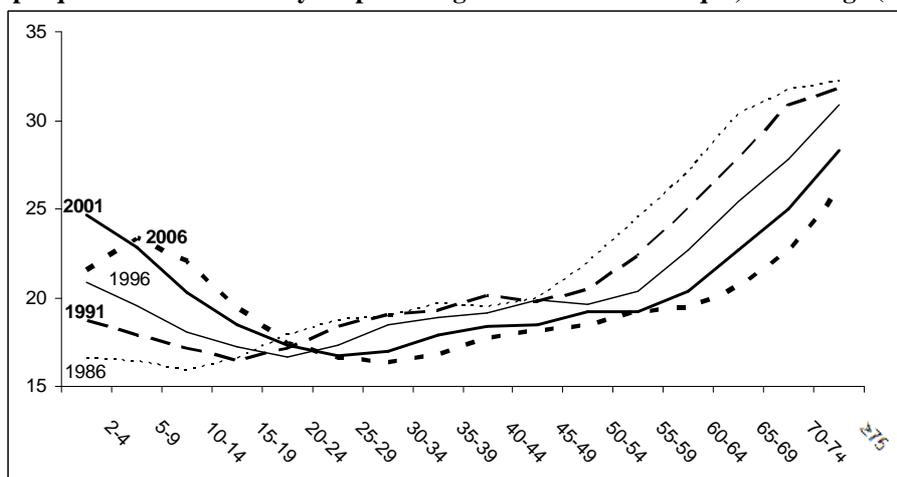


Or, on a vu que de 40 à 55 % de la population de la C.A.P.B. connaît le basque pour la même période, ils l'ont donc appris après l'âge de 3 ans, donc probablement en dehors de la famille, c'est-à-dire à l'école.

En analysant, âge par âge, la distribution de la population selon la langue maternelle, on note :

- que chez les moins de 20 ans, la part du basque en tant que langue maternelle augmente au fil des enquêtes, notamment pour les plus jeunes, passant de 16 à 22,5 % de 1986 à 2006 pour les enfants de moins de 15 ans (voir graphique 6).
- alors que c'est l'inverse pour les plus de 50 ans, pour qui la part du basque en tant que langue maternelle diminue.

Graphique 6 : Part de ceux ayant pour langue maternelle le basque, selon l'âge (en %)



3) L'origine des bascophones

Tout d'abord s'agissant de l'origine des individus selon leur langue maternelle :

La part des résidents de la C.A.P.B. qui n'y sont pas nés et qui ont comme langue maternelle le basque est marginale (environ 1 % quelque soit la période). La grande majorité de ces derniers - plus de 90 % - ont appris l'espagnol en bas âge (voir tableau 3). C'est également le cas pour ceux nés dans la communauté, mais à un niveau moindre (les 2/3). En revanche, la part de bascophones est plus élevée avec 1/3 de cette population ayant appris le basque avant leurs 3 ans (voir tableau 3-bis).

Tableau 3 : Part des résidents de la C.A.P.B. n'y étant pas nés, selon leur langue maternelle

	Basque	Espagnol	Basque et espagnol	Autre	Total
1986	0,7	93,5	0,4	5,4	100
1991	1,0	93,8	0,4	4,9	100
1996	1,0	92,9	0,5	5,7	100
2001	1,0	92,2	0,5	6,3	100
2006	1,4	88,7	0,7	9,2	100

Tableau 3-bis : Part des résidents de la C.A.P.B. y étant nés, selon leur langue maternelle

	Basque	Espagnol	Basque et espagnol	Autre	Total
1986	28,7	65,8	5,4	0,2	100,0
1991	28,1	67,0	4,7	0,2	100,0
1996	27,3	67,4	5,1	0,2	100,0
2001	26,6	68,1	5,2	0,2	100,0
2006	26,2	67,8	5,9	0,2	100,0

Pourtant, s'agissant de l'origine des individus selon leur niveau de connaissance du basque :

Il est notable que la part de la population de la C.A.P.B. qui n'y est pas née mais qui connaît le basque est toujours supérieure (11% en 1986 contre 29% en 2006) à celle qui déclare l'avoir eue comme langue maternelle (environ 2 % 2006, et moins précédemment). Cela signifie que l'apprentissage du basque s'est opéré après 3 ans, soit à l'école ou dans une école de langues.

Cette évolution est également remarquable pour les résidents nés dans la communauté. En effet, non seulement, la proportion de ceux qui ont connaissance de la langue basque est toujours supérieure à ceux qui l'ont eue comme langue maternelle mais aussi, ces écarts n'ont cessé d'augmenter (voir tableau 4).

Tableau 4 : Part des résidents de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon leur lieu de naissance

	Nés dans la C.A.P.B.	Nés hors de la C.A.P.B.
1986	55	11
1991	59	12
1996	64	14
2001	69	19
2006	71	29

Ainsi, l'essor de la langue basque est le fruit de 2 facteurs principaux :

- D'une part, l'apprentissage de la langue basque par les « étrangers », c'est-à-dire par les non natifs de la communauté : la connaissance du basque progresse au fil des enquêtes, même si la population d'origine diminue. Ce qui tend à prouver que les arrivants acquièrent la culture basque via la langue, même si ce phénomène est moins patent que parmi les autochtones.
- D'autre part, l'apprentissage de la langue basque à l'école : bien que la connaissance du basque augmente, l'enseignement du basque au sein de la famille dès la petite enfance reste stable. La langue basque est donc apprise ultérieurement à l'école.

III. Le futur de cet apprentissage de la langue

Mais avec une telle pyramide des âges - c'est à dire un nombre relatif restreint de jeunes et donc un faible effectif de femmes en âge de procréer demain - conjugué avec une tendance exsangue de l'ICF, l'immigration sera inévitable si la C.A.P.B. souhaite éviter le déclin du peuple basque et de sa culture, à condition que cette immigration acquière la langue et donc la culture. C'est précisément afin de mettre en évidence l'importance relative de chacun de ces phénomènes dans la dynamique de la transmission de la langue basque, que nous allons effectuer des projections sur le devenir de la population de la C.A.P.B., et plus expressément de la population connaissant le basque dans cette communauté, à l'horizon de 2050, voire de 2100. Nous travaillerons en deux temps, tout d'abord en considérant que la population de la C.A.P.B. serait une population fermée, puis en tenant compte des mouvements migratoires existants.

1) Le devenir de la langue basque dans une population fermée

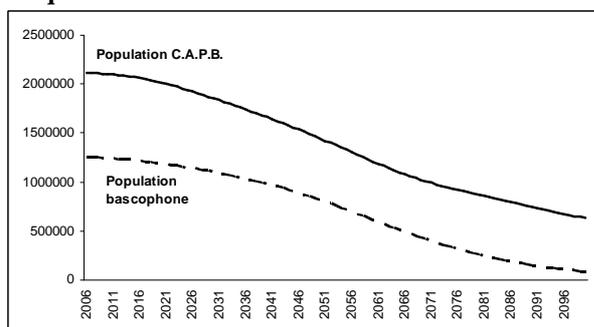
Il va s'agir ici d'effectuer des projections quant au devenir de la connaissance de la langue basque dans la population de la C.A.P.B., si cette population était fermée à toute migration. La population de départ sera donc celle de 2006, et en nous basant sur le tableau 2 on considère que 60% de cette population connaît le basque.

Dans le cas d'une population fermée, la population de la C.A.P.B. serait vouée à fortement diminuer.

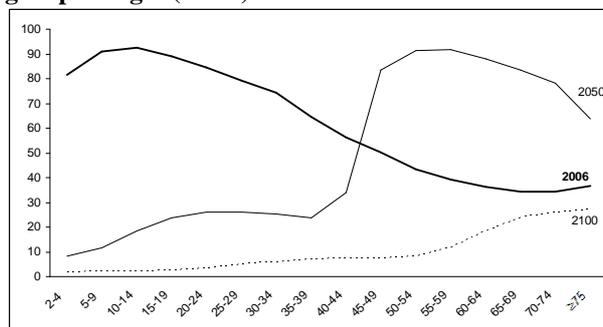
• On commence par adopter une hypothèse extrême puisqu'on suppose que la transmission du basque ne peut se faire qu'au sein de la famille, et pas du tout à l'école.

• Dans notre premier scénario S1, on considère une population fermée, connaissant la même mortalité qu'en 2006, et la même fécondité (1,2 enfant par femme). En nous basant sur le tableau 3bis, on applique une transmission de la langue au sein de la famille de 30%.

Graphique 7 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque

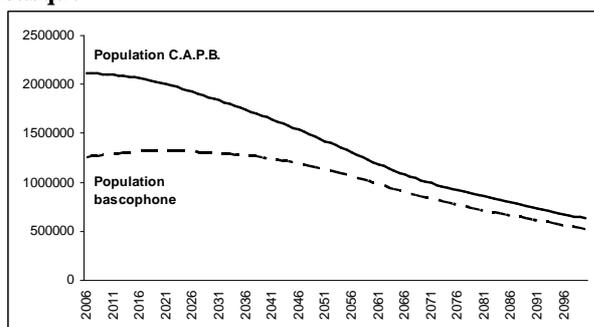


Graphique 8 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)

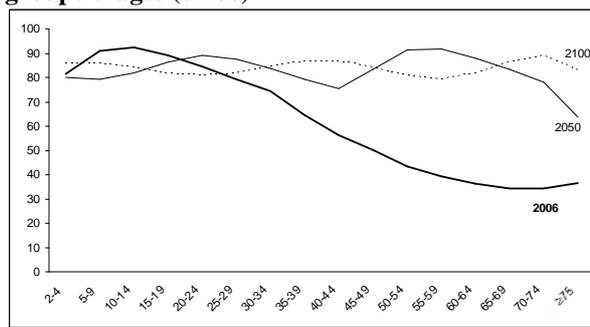


• Le second scénario S2 est très proche du premier, puisque l'apprentissage du basque ne se fait qu'au sein de la famille mais on imagine que cette transmission se fait à 100%.

Graphique 9 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque



Graphique 10 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)

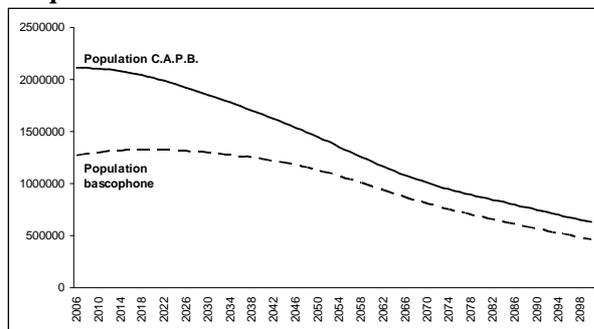


Il apparaît clairement que si l'enseignement de la langue basque ne se faisait qu'au sein de la famille, même à 100%, la population connaissant le basque diminuerait du fait de la réduction de la population totale. Si l'apprentissage de la langue avait lieu au sein de la famille par 30% de ceux connaissant la langue en 2006, à terme, la langue serait délaissée par les jeunes. Mais si la transmission se faisait à 100% au sein de la famille par ceux connaissant la langue en 2006, la part de ceux connaissant le basque dans la population totale augmenterait considérablement au fil du temps, jusqu'à atteindre quasiment 90% de la population de la C.A.P.B. en 2100, et ce à tous les âges. La transmission du basque à l'école est donc indispensable pour perpétuer la langue, y compris en l'absence « d'étrangers », c'est-à-dire s'il n'y avait que des individus nés dans la C.A.P.B.

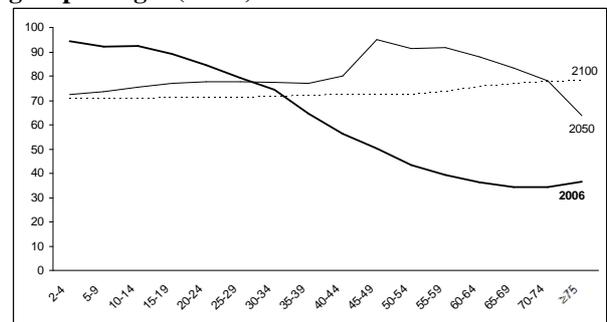
• Introduisons désormais l'apprentissage de la langue basque également à l'école, en complément de la transmission du basque au sein de la famille.

• Soit S3 une population fermée dans la C.A.P.B. avec la même mortalité et la même fécondité que celles considérées en 2006, l'apprentissage du basque à l'école se fait à 70% (on se base sur le graphique 4), et à 30% au sein de la famille (selon le tableau 3bis).

Graphique 11 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque

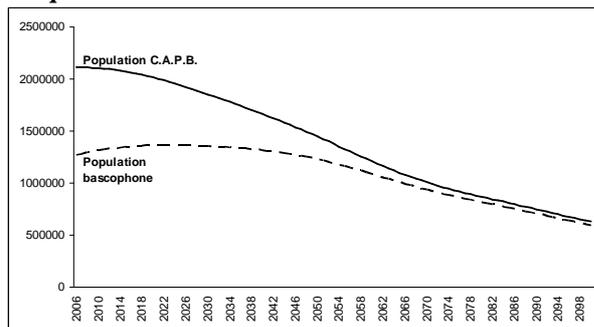


Graphique 12 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)

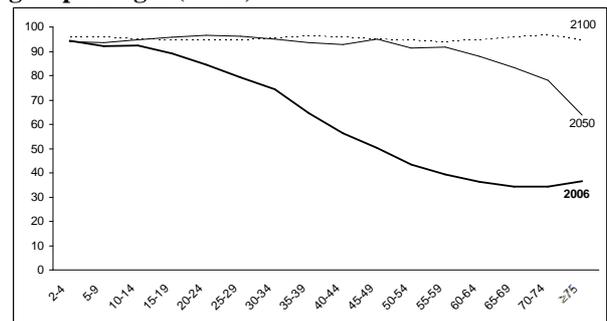


• Le quatrième scénario S4 reprend quasiment les mêmes hypothèses que dans le troisième S3, à ceci près que l'on considère désormais que l'apprentissage du basque à l'école se ferait à 70% (on se base sur le graphique 4), et à 100% au sein de la famille (hypothèse extrême).

Graphique 13 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque



Graphique 14 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)



Dans le cas d'une population fermée, si l'apprentissage de la langue basque était assuré à la fois par la famille et par l'école, la proportion de la population connaissant le basque serait logiquement supérieure à celle que l'on compterait si seule la famille permettait cet apprentissage. Si la langue était apprise par 70 des écoliers, et transmise à 100% dans la famille par ceux connaissant le basque, malgré l'effondrement de la population de la C.A.P.B. dans le cas d'une population fermée, à terme, presque tous les habitants de la communauté autonome parleraient le basque. L'enseignement du basque à l'école en plus de celui dans la famille a pour conséquence une plus forte connaissance de la langue à tous les âges.

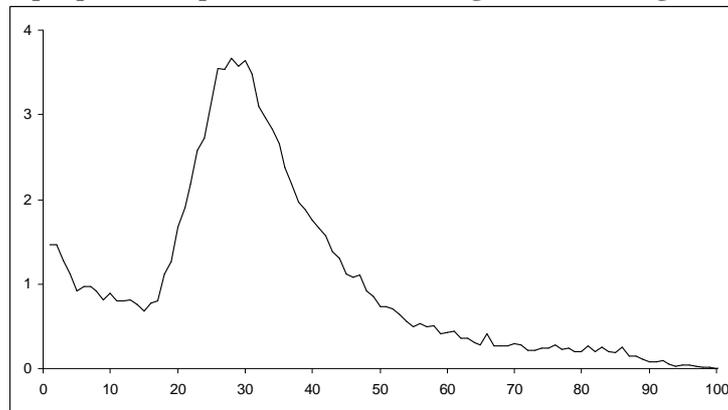
• Pour tenter de dégager l'influence de la fécondité dans la transmission de la langue basque, on peut reprendre chacun de ces scénarios mais en émettant l'hypothèse d'une fécondité plus élevée, que l'on fixe à 2,5 enfants par femme (soit exactement un I.C.F. double que celui constaté en 2006), on aboutit au contraire à une

hausse de la population de la C.A.P.B. (voir scénarios S1', S2', S3' et S4' en annexe N°4). Les résultats obtenus pour les scénarios S1 à S4 avec un I.C.F. de 1,2 enfant par femme, sont quasiment identiques à ceux obtenus dans les scénarios S1' à S4' avec un I.C.F. de 2,5 enfants par femme, que ce soit en termes de proportion de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue en 2050 et en 2100, ou par groupe d'âges. Il y aurait donc, du fait de l'augmentation de la population totale avec une proportion quasi-identique de bascophones, un plus grand nombre d'habitants de la C.A.P.B. connaissant effectivement le basque à terme.

2) Le devenir de la langue basque en tenant compte des mouvements migratoires

Nous allons désormais effectuer des projections sur le devenir de la connaissance de la langue basque dans la C.A.P.B. en tenant compte des mouvements migratoires. La répartition par âge de ces mouvements migratoires que l'on utilise ici est celle enregistrée lors du recensement de 2001 lorsque l'on a interrogé les habitants de la communauté sur leur lieu de résidence au recensement précédent de 1991 (voir graphique 23).

Graphique 23 : Répartition des taux de migration selon l'âge (en %)



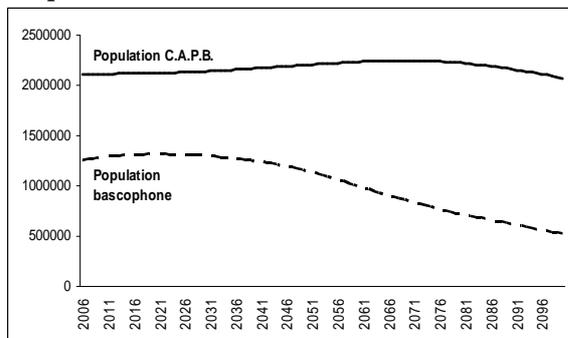
Il s'agit d'une courbe « classique » de migration, puisque ce sont essentiellement les jeunes adultes âgés de 20 à 40 ans au recensement, accompagnés de leurs enfants, qui ont migré le plus entre 1991 et 2001.

C'est dans un souci de clarté et de pragmatisme que l'on se limitera ici à trois scénarios.

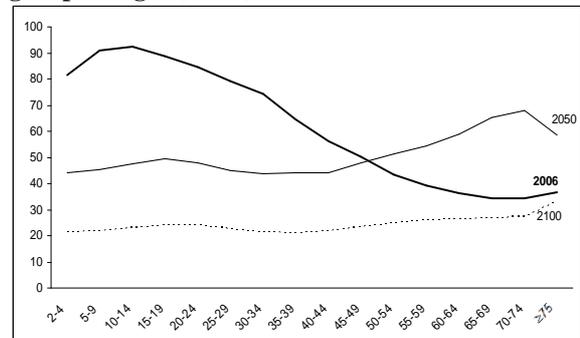
En tenant compte des mouvements migratoires, tout en appliquant la mortalité et la fécondité rapportées en 2006, on aboutit à une stabilisation de la population de la C.A.P.B.

- Dans le cinquième scénario S5, on va donc tenir compte des mouvements migratoires et appliquer la mortalité et la fécondité (1,2 enfant par femme) enregistrées en 2006. On considère que la transmission de la langue basque se fait à 100% au sein de la famille par ceux connaissant la langue en 2006, et que l'école n'enseigne pas du tout le basque, de sorte que seuls les « autochtones » peuvent acquérir la langue.

Graphique 24 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque



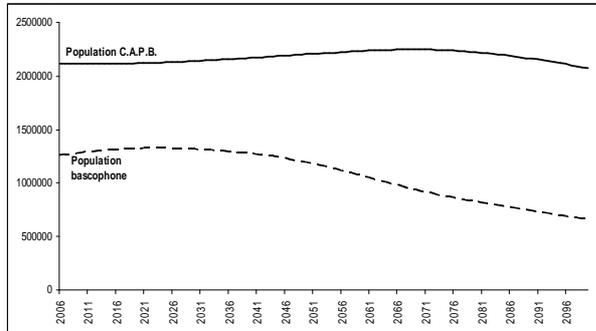
Graphique 25 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)



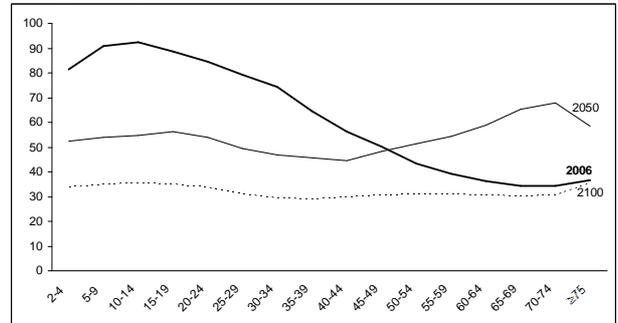
Si les hypothèses de S5 étaient vérifiées on aboutirait à une stabilisation de la population de la C.A.P.B. alors que la population bascophone déclinerait fortement au fil du temps, et ce à tous les âges.

- Le scénario S6 est proche du S5, la transmission de la langue basque se fait à 70% à l'école (seuls les enfants de migrants apprennent la langue à l'école) et à 100% au sein de la famille par ceux connaissant la langue (soit à terme les « autochtones » et les enfants « d'étrangers » qui ont appris le basque à l'école).

Graphique 26 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque

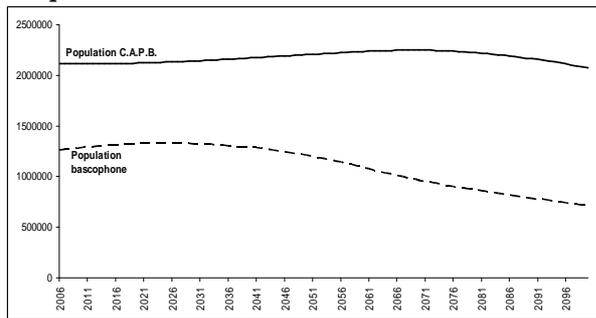


Graphique 27 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)

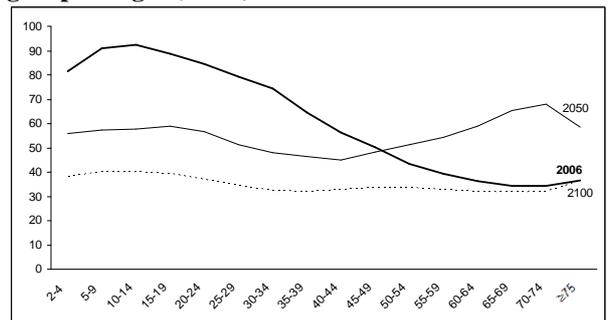


- Dans le dernier scénario S7 on tient compte des migrations, on applique toujours la mortalité et la fécondité de 2006, mais on considère en l'espèce que 100% des migrants apprennent le basque à l'école et que la famille enseigne à 100% la langue lorsque les parents la connaissent également.

Graphique 28 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque



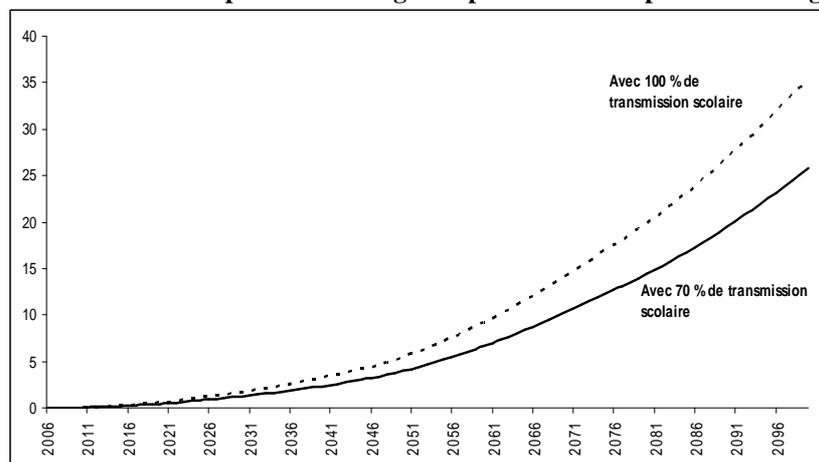
Graphique 29 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)



Le graphique 30 permet de voir que logiquement, avec une transmission scolaire du basque qui s'appliquerait à tous les enfants d'étrangers (S7), leur part dans la population totale des bascophones augmenterait plus rapidement que s'ils n'étaient que 70% à l'apprendre à l'école (S6).

En outre, sous ces hypothèses, même si la proportion de bascophones reste faible, ils sont plus nombreux à connaître le basque que sous les scénarios S1 à S4, c'est-à-dire lorsque la population est fermée.

Graphique 30 : Part des bascophones « étrangers » parmi les bascophones « d'origine » (en %)



Ainsi, la prise en compte des mouvements migratoires supposerait, si l'on applique la mortalité et la fécondité de 2006, une stabilisation de la population de la C.A.P.B., mais elle ne se traduirait pas par une stabilisation de la population connaissant le basque. En effet, quel que soit le scénario retenu, la population connaissant la langue basque dans la communauté autonome diminue, de façon amplifiée en l'absence d'enseignement de la langue à l'école, et la part de ceux connaissant le basque dans la population chute à tous les âges, de façon identique pour les trois scénarios envisagés.

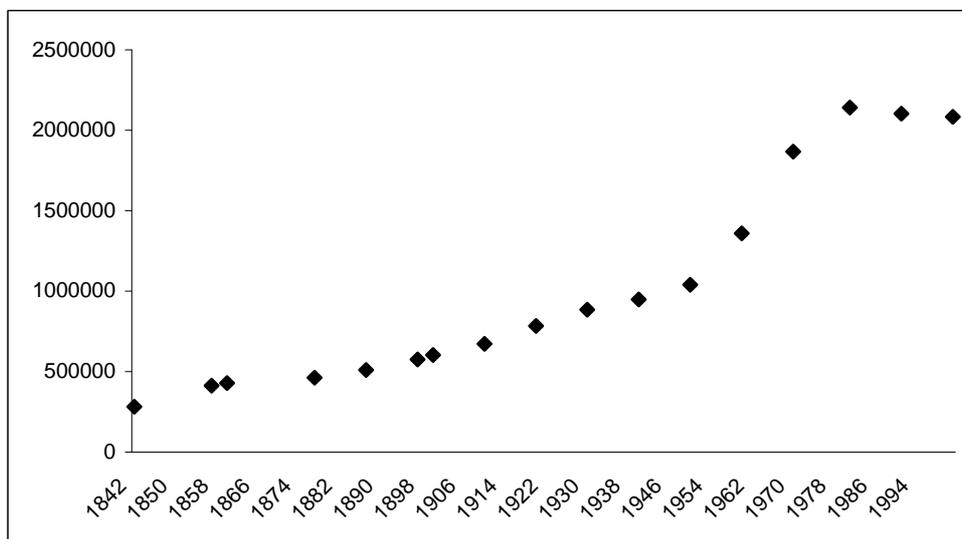
Toutefois, si l'hypothèse retenue en l'espèce - de transmission différentielle de la langue à l'école selon que l'on soit « étranger » ou « autochtone », notamment au bénéfice des « étrangers » - est absurde, elle nous permet néanmoins de montrer que la migration ne permet pas d'augmenter la part relative de bascophones, et ce à cause de la courbe de la migration qui fait montre d'excédents prononcés pour les jeunes adultes, qui eux auront moins de facilités pour apprendre le basque.

Conclusion

La faiblesse de la fécondité dans la C.A.P.B. laisse présager un déclin de la population de la C.A.P.B. et de la population connaissant le basque dans cette autonomie, en l'absence de migrations. Une hausse considérable de la fécondité pourrait inverser la tendance, à condition d'être accompagnée d'un enseignement soutenu du basque, à l'école et dans la famille. Dans les faits, cette hausse insolite de la fécondité est très peu probable, et la C.A.P.B. étant un territoire particulièrement attirant, les mouvements migratoires doivent être pris en compte. Ainsi, pour contrecarrer les effets de cette insuffisance de la fécondité dans la communauté, l'immigration est nécessaire, à condition que les migrants apprennent la langue basque à l'école et qu'ils la transmettent ensuite à leurs enfants.

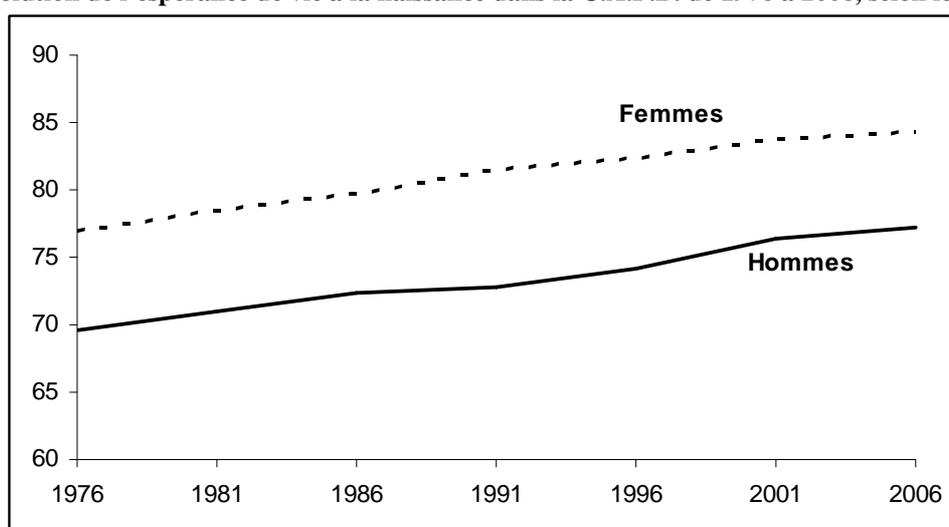
Annexe N°1

Population de la C.A. du Pays Basque depuis 1842

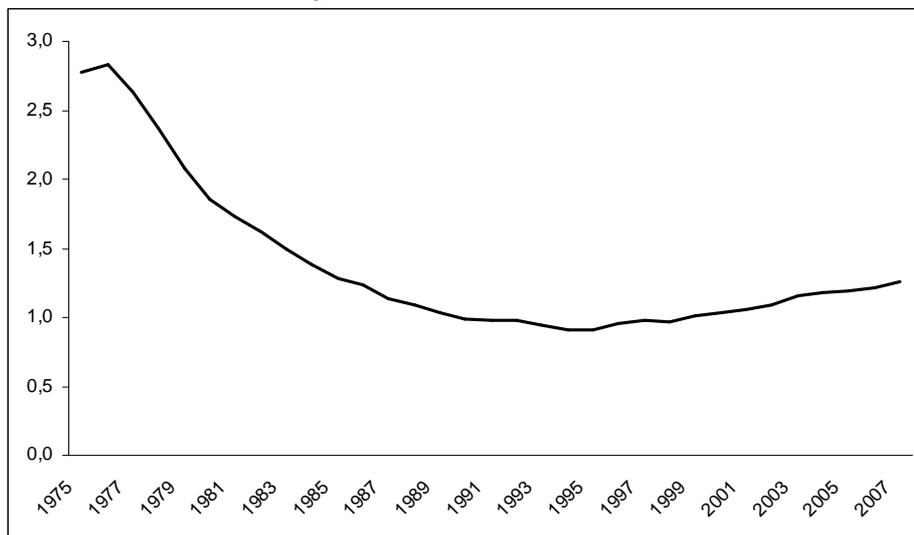


Annexe N°2

Evolution de l'espérance de vie à la naissance dans la C.A.P.B. de 1976 à 2006, selon le sexe

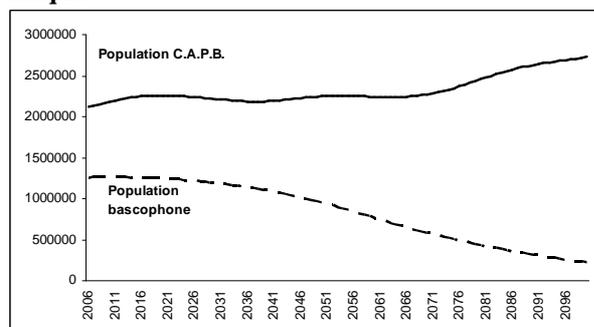


Evolution de l'indice conjoncturel de fécondité de la C.A.P.B. de 1975 à 2007

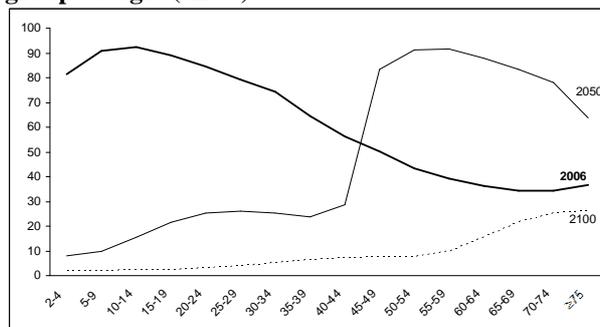


• Dans le scénario S1', on considère une population fermée, connaissant la même mortalité qu'en 2006, et une fécondité de 2,5 enfants par femme. En nous basant sur le tableau 3bis, on applique une transmission de la langue au sein de la famille de 30%.

Graphique 15 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque

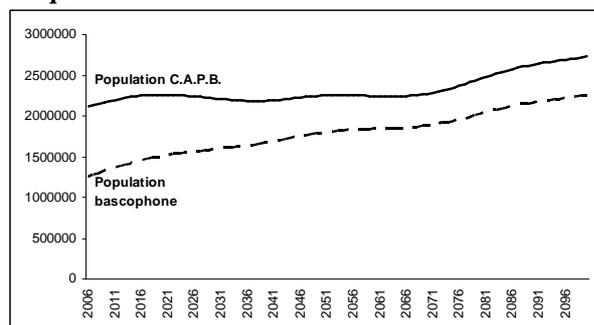


Graphique 16 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)

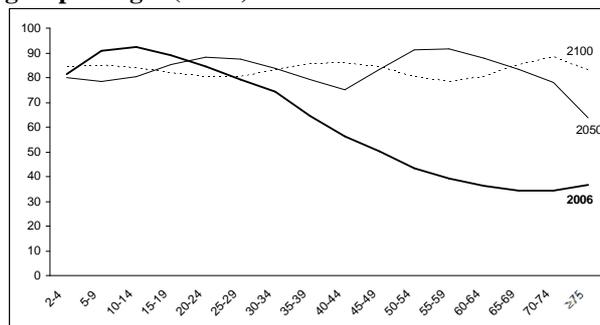


• Le scénario S2' est très proche de S1', puisque l'apprentissage du basque ne se fait qu'au sein de la famille mais on imagine que cette transmission se fait à 100%.

Graphique 17 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque



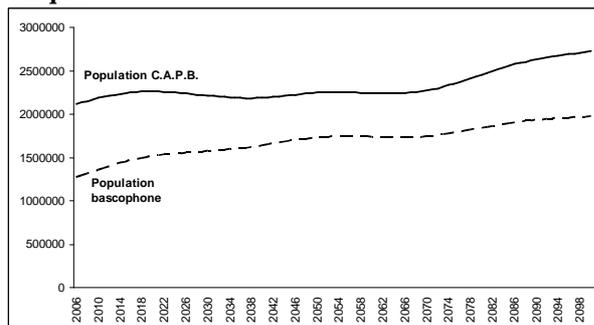
Graphique 18 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)



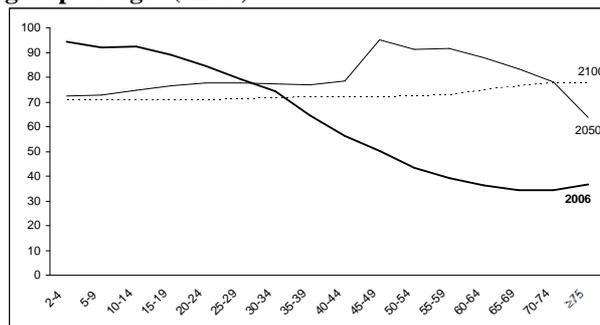
• Introduisons désormais l'apprentissage de la langue basque également à l'école, en complément de la transmission du basque au sein de la famille.

• Soit S3' une population fermée dans la C.A.P.B. avec la même mortalité que celle considérée en 2006, mais une fécondité de 2,5 enfants par femme, l'apprentissage du basque à l'école se fait à 70% (on se base sur le graphique 4), et à 30% au sein de la famille (selon le tableau 3bis).

Graphique 19 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque

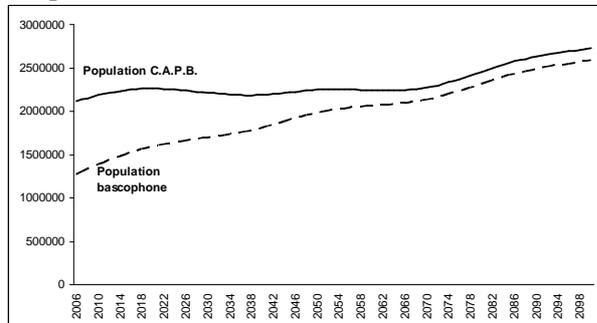


Graphique 20 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)

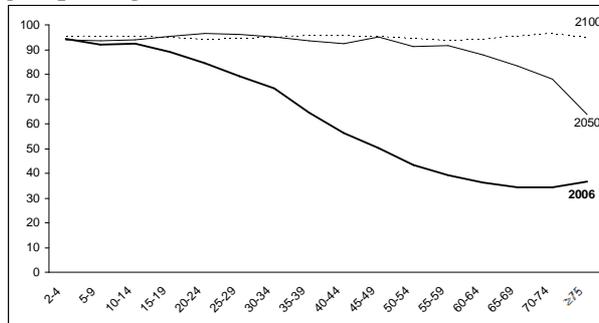


• Le scénario S4' reprend quasiment les mêmes hypothèses que dans S3', à ceci près que l'on considère désormais que l'apprentissage du basque à l'école se ferait à 70% (on se base sur le graphique 4), et à 100% au sein de la famille (hypothèse extrême).

Graphique 21 : Evolution de la population totale de la C.A.P.B. et de celle connaissant la langue basque



Graphique 22 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant la langue basque, selon le groupe d'âges (en %)



Annexe N°5

Tableau 5 : Part de la population de la C.A.P.B. connaissant le basque (en %), selon l'année et le scénario

	2006	2050	2100
S1	60	56	14
S2	60	79	84
S3	60	78	74
S4	60	85	95
S1'	60	42	8
S2'	60	80	83
S3'	60	77	73
S4'	60	88	95
S5	60	52	25
S6	60	54	32
S7	60	55	34